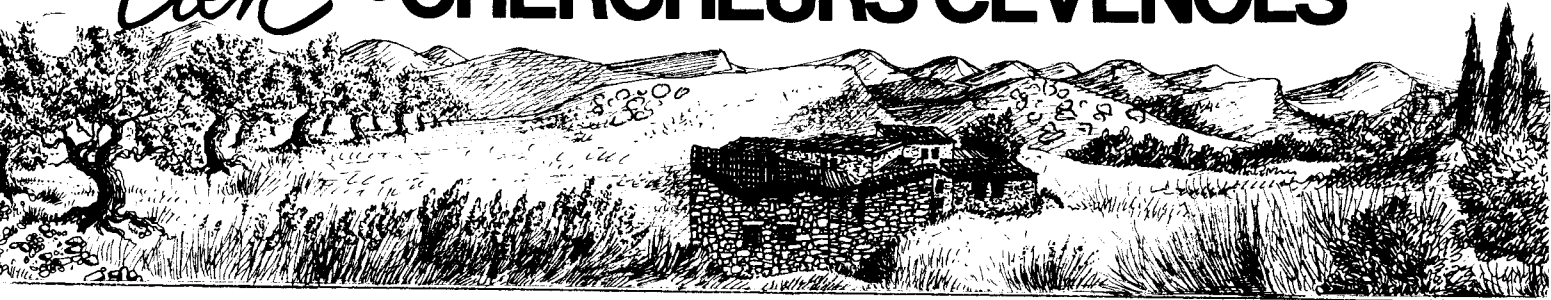


# Lien des CHERCHEURS CEVENOLS



N° 9

MAI-JUIN 1976

## MESURES DE NOS REGIONS

*"Item, que non y aja ninguna persona que ausa mesurar an dengunas mesuras, pesar an dengunos peses, canar an canas, pans ou aunas, vend., compar. ny prestar, que per avan lasdit mesuras, pans, aunas et canas non sian vistas et scandalhydas per los off. deldit sgr, sur la pena de X 1. t. coma dessus applicadoyras et confiscassion de lasd. marchandisas".*

(XVIe art. des "Criées" de Portes du 15 août 1519, publ. par Arch. Bardon, Rapport sur le concours d'histoire en 1892, Nîmes, 1892, pp. 45-54.)

Dans cette étude, nous présentons le résultat du dépouillement de quelques articles que l'on a bien voulu nous signaler concernant les mesures de capacité, longueur, poids et superficie, ainsi que les monnaies, en usage autrefois dans nos régions.

Profitons de ce mot d'introduction pour remercier tous les lecteurs de LCC qui nous ont aidés dans cette tâche et convions-les, ainsi que les autres, à nous faire part de leurs suggestions. Toute précision apportée serait prise en compte dans le cas d'une éventuelle reprise du sujet dans un futur numéro de LCC, ou mieux, dans une brochure de travail qui prendrait place dans nos "usuels".

Etant donné l'extrême complexité des systèmes de mesures sous l'Ancien Régime, il va sans dire que les tableaux que nous présentons ne peuvent en aucun cas fournir des valeurs exactes, tout au plus des ordres de grandeur ; à vrai dire, leur objet est surtout de montrer à quel point peuvent changer, en fonction des lieux, les dénominations des unités, les rapports qui existent entre elles, ainsi que leurs valeurs. En Cévennes, on trouve par exemple les mesures d'Alès, de Portes, de Villefort, etc... ; En Gévaudan, celles de Mende, de Peyre, du Tournel, etc...

Notre manière de présenter l'ensemble est tout à fait discutable et nous ne l'avons adoptée qu'après maintes hésitations : elle permet néanmoins de donner une bonne idée, sinon la meilleure, de la complexité des systèmes de mesures considérés.

Chaque colonne de chiffres est surmontée d'une référence concernant la source des informations dans laquelle on a "puisé" les valeurs en question et d'une indication concernant les lieux ou régions dont il est question dans la colonne ; cette dernière contient des valeurs approximatives, ainsi qu'un nombre souligné représentatif du rapport existant entre l'unité considérée et celle que nous avons plus ou moins choisie arbitrairement comme étant une unité de base.

Les deux derniers paragraphes intitulés "Articles non encore consultés" et "Informations complémentaires" permettent de regrouper les renseignements envoyés à LCC par ses lecteurs et qui n'ont pas été encore pris en compte dans l'article.

font  
VIVE

LCC Font Vive

30450 GENOLHAC (Gard)

Jean-Bernard ELZIERE

## A - LES MESURES DE CAPACITE

### a - MESURES DE CAPACITE DES LIQUIDES

#### 1 - HUILE (équivalent en litres)

Ces mesures ne sont pas sans rapport avec les mesures de poids (cf. paragraphe C).

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 3 (Vivar.)
Carte (ou quarte)	9,3 à 10,2	
Canne	8,8 à 9,8	- (*) <u>16</u>
Cartal	8,9	
Boisseau	2,53	
Demi	1,26 à 3,25	
Quart	0,63 à 1,63	
Ceillet		- <u>4</u>
Huitième	0,81	
Seizième	0,4	
Carteron (ou quarteron)	0,56 à 0,6	
Mesure	0,45 à 0,47	
Feuillette	0,56	
Cassette		- <u>1</u>
Livre	0,45 <u>1</u>	
Patagon	0,14	
Once	0,028 <u>1/16</u>	
Gros ou taral	0,0035 <u>1/128</u>	

(\*) Les tirets indiquent que la mesure est citée à la référence donnée sans indication de valeur.

#### 2 - VIN (équivalent en litres)

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 3 (Vivar.)	Réf. 6 (Carcas.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Pipe			400 à 800		442 à 450 env. 200
Muid	616 à 705 <u>288 à 360</u>	- env. <u>320</u>			268 à 380
Salmée		- <u>128</u>			
Tonneau	337 à 359				
Barrique					221 à 225 en <u>100</u>
Charge	150			164,64 à 173,952	
Setier	39 à 113,2 <u>32</u>	- <u>16</u>		22,872 à 67,812 <u>32</u>	
Baral	51,4 à 57,1 <u>24 à 30</u>		env. 40		
Emine	16,7 <u>8</u>	- <u>8</u>		16,2 à 34,52 <u>16</u>	
Canne	19,1				
Cartal					
Carte (ou quarte)	9,78 à 12,8 <u>8</u>				
Carton			2 à 2,85 <u>2</u>		
Carteron (ou quarteron)		- <u>2</u>		14,419 <u>8</u>	
Pinte	0,95 à 2,4		1 à 1,425 <u>1</u>	1,913 à 3,452 <u>1</u>	env. 2 <u>1</u>
Pot	1,2 à 3,53 <u>1</u>	-		1,429 à 2,058 <u>1</u>	
Miège	1,15 à 1,2 <u>1/2</u>			0,956 à 1,208 <u>1/2</u>	
Bouteille	0,94			0,813 à 1,726 <u>1/2</u>	
Pichet	1,2				
Pauque					env. 0,5 <u>1/4</u>
Chopine				0,61 <u>1/4</u>	
Feuillette	0,52 à 1,77 <u>1/4</u>	- <u>1/2</u>		0,408 à 0,863 <u>1/4</u>	
Troquette	0,29 à 0,88 <u>1/8</u>			0,257 à 0,431 <u>1/8</u>	

b - MESURES DE CAPACITE DES SOLIDES (par ex. pour les grains, châtaignes)

Parmi ces mesures, il y a, comme nous le verrons dans l'appendice consacré aux monnaies, des mesures dites "de compte" utilisées pour le seul calcul théorique, ainsi que des mesures réelles matérialisées par des récipients tels que le carton de la terre de Peyre "creusé dans un bloc de granit et muni d'une porte en fer pour l'écoulement des grains", qui fut retrouvé il y a quelques années dans les ruines du château de Peyre. Le droit seigneurial concernant les mesures, appelé "droit de cartalage" parfois même "droit de corratage", tire son nom du cartal, unité de mesure de capacité de grains.

Les céréales telles que les blés, seigles, froments et orges étaient comptées en mesures "rases" ou "combles" suivant que l'on passait au non une règle au-dessus du récipient utilisé pour la mesure pour ôter le surplus ; on trouve aussi les termes de "cumulée", "comole", "coumoul", ou "cessal" pour une mesure comble. Les quantités d'avoine et bien souvent celles de châtaignes sont comptées en mesures civadières, en général supérieures d'un tiers aux mesures correspondantes des autres céréales. On rencontre parfois des termes tels que mesure "vestit" (en latin mensura vestita) et mesure "thoumès" dont il faudrait préciser le sens.

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 2 (Gévaud.)	Réf. 3 (Vivar.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Charretée (de blé)					- env. 640
Salmée (ou saumade)	195 à 260 <u>64</u>	239,06 <u>96</u>			93 <u>96</u>
Sac					
Setier civadier		179,29 <u>72</u>		179,29 à 215,04	
Setier	52 à 65 <u>16</u>	119,53 <u>48</u>	- <u>48</u>	110,72 à 202,24	62 <u>64</u>
Emine civadière		89,64 <u>36</u>			
Emine	20 à 28 <u>8</u>	59,77 <u>24</u>	- <u>24</u>	59,77 à 71,65	31 <u>32</u>
Cartal civadier		44,82 <u>18</u>			
Cartal		29,88 <u>12</u>	- <u>12</u>		
Carte (de châtaignes)				30,98	
Carte (ou quarte)	10 à 24 <u>4</u>	14,95 <u>6</u>	- <u>6</u>	13,86 à 63,2	15,5 <u>16</u>
Mitadenc		14,95 <u>6</u>		17,92	
Ras civadier		14,94 <u>6</u>			
Ras		- <u>6</u>			
Cartalière ou demi carte			- <u>3</u>	11,92 à 12,64	- <u>4</u>
Leydière					
Carton civadier		7,47 <u>3</u>			
Carton		7,47 <u>3</u>		13,84 à 16,56	
Coupe civadière		7,47 <u>3</u>			
Coupe		7,47 <u>3</u>		0,64 à 8,96	15,5 <u>16</u>
Punière					1,95 <u>2</u>
Boisseau civadier		2,49 <u>1</u>			
Boisseau	3 à 5 <u>1</u>	2,49 <u>1</u>	- <u>1</u>	2,05 à 4,422	- <u>1</u>
Demi ou bareille			- <u>1/2</u>		
Coupelle ou coup			- <u>1/2</u>		
Couffeau civadier		1,29 <u>1/3</u>			
Couffeau		1,25 <u>1/3</u>		1,25	
Quart ou demi-bareille			- <u>1/4</u>		
Petit couffeau		0,3125 <u>1/8</u>			
Demi-Quart ou quart de bareille			- <u>1/8</u>		

## B - LES MESURES DE LONGUEUR

a - MESURE ITINERAIRE

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 3 (Vivar.)	Réf. 6 (Carcas.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Lieue (*)				5.847 m	env. 4.000 m

b - MESURES LINEAIRES (par ex. pour les tissus)

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 3 (Vivar.)	Réf. 6 (Carcas.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Perche					env. 400 cm <u>2</u>
Canne	197,1 à 201,5 cm <u>1</u>	179,6 à 198,7 cm <u>1</u>	178,5 à 199,8 cm <u>1</u>	199,3 cm <u>1</u>	198,1 à 203 cm
-				99,67 cm <u>1/2</u>	
-				66,44 cm <u>1/3</u>	
-				49,83 cm <u>1/4</u>	
-				33,22 cm <u>1/6</u>	
Pan (ou empan) (**)	24,7 à 25,2 cm <u>1/8</u>	22,4 à 24,8 cm <u>1/8</u>	24,75 cm <u>1/8</u>	24,91 à 24,92cm <u>1/8</u>	25 cm <u>1/8</u>
-				16,61 cm <u>1/12</u>	
Demi	12,35 à 12,6 cm <u>1/16</u>			12,46 à 12,48cm <u>1/16</u>	
-				8,3 à 8,305cm <u>1/24</u>	
-				6,229 à 6,24cm <u>1/32</u>	
Menu	3,08 à 3,15 cm <u>1/64</u>			4,152 cm <u>1/48</u>	
-				3,114 cm <u>1/64</u>	
Quart	1,54 à 1,575 cm <u>1/128</u>			2,076 cm <u>1/96</u>	
-				1,557 cm <u>1/128</u>	
-				1,038 cm <u>1/192</u>	
Huitième	0,77 à 0,788 cm <u>1/256</u>			0,778 cm <u>1/256</u>	
Toise	195 cm <u>1</u>	- <u>1</u>			env. 195 cm
Pied	32,5 cm <u>1/6</u>	- <u>1/6</u>	30 à 32 cm		33 cm <u>1/6</u>
Pouce	2,7 cm <u>1/72</u>	2,8 à 3,1cm <u>1/72</u>			2,7 cm <u>1/72</u>
Ligne	0,225 cm <u>1/864</u>	0,35 à 0,30cm <u>1/576</u>			
Point	0,0018 cm <u>1/10368</u>				
Aune	119 cm <u>1</u>				
-					
-					
-					
-					
-					
-					
-					
-					

(\*) La lieue est la distance parcourue par un piéton en une heure.

(\*\*) Le pan (ou empan) est la distance prise entre l'extrémité du pouce en extension et l'auriculaire.

## C - LES MESURES DE POIDS

Ces mesures, comme l'on s'en doute, ne sont pas sans rapport avec la désignation de certaines monnaies.

a - POIDS DE MARC (utilisés pour les métaux précieux, l'orfèvrerie)

Ces poids sont des poids de compte basé sur la valeur de l'argent.

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 6 (Carcas.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Livre	489,5 g <u>128</u>			489 g <u>128</u>
Marc	244,75 g <u>64</u>	- <u>64</u>		- <u>64</u>
Once	30,51 g <u>8</u>	30,5 g <u>8</u>		- <u>8</u>
Drachme		-		
Gros	3,81 g <u>1</u>			- <u>1</u>
Scrupule		-		
Denier	1,27 g <u>1/3</u>	-		
Grain	0,053 g <u>1/72</u>	-	1/8	
Particule		-	1/4096	

b - POIDS DE TABLE (par ex. pour la cire)

Ces poids sont ceux qu'utilisent les changeurs.

	Réf. 1 (Gard)	Réf. 6 (Carcas.)	Réf. 8 (Loz.)	Réf. 9 (Rouerg.)
Quintal		- <u>13568 à 14336</u>	43508 g <u>12800</u>	40800 à 51000 g <u>12800</u>
Carteron (ou quarteron)		- <u>3392 à 3584</u>		
Livre	412,8 à 416,16 g <u>128</u>	- <u>128</u>	435,08 g <u>128</u>	408 à 510 g <u>128</u>
Carton		- <u>32</u>		
Once	25,8 à 26,01 g <u>8</u>		27,192 g <u>8</u>	- <u>8</u>
Gros ou tarnal	3,225 à 3,251 G <u>1</u>		3,2734 g <u>1</u>	- <u>1</u>
Grain			0,04545 g <u>1/72</u>	

## D - LES MESURES DE SUPERFICIE

Il existe plusieurs sortes de mesures de superficie : celles qui sont utilisées pour mesurer la superficie des champs (dérivant des unités de capacité de grains), celles qui servent à mesurer la superficie des prés et des vignes (superficie fauchée ou travaillée en un jour) et finalement les autres unités de superficie qui ne sont point des mesures agraires et qui dérivent des unités de longueur).

### a - MESURES AGRAIRES

1 - CHAMPS (la correspondance superficie-capacité de grains se fait à raison d'environ 35 m<sup>2</sup>/l)

	Réf.1(Gard)	Réf.2(Vivar)	Réf.3(Vébr.)	Réf.5(Tresq.)	Réf.6(Carcas)	Réf.8(Loz.)	Réf.9(Rouerg.)
Salmée (corresp. à la salmée)	6216 à 8218 m <sup>2</sup> <u>16</u>			6400 m <sup>2</sup> <u>16</u>			3200 à 5100 m <sup>2</sup>
Arpent							2517 à 2567 m <sup>2</sup> <u>4</u>
Sétérée (corresp. au setier)	1997 à 2081 m <sup>2</sup> <u>4</u>	-	4800 m <sup>2</sup> <u>8</u>		<u>4</u>	3180 à 9542,4 m <sup>2</sup>	
Eminée ou éminade (corresp. à l'émine)	998,5 à 1040 m <sup>2</sup> <u>2</u>	-		800 m <sup>2</sup> <u>2</u>	<u>2</u>		1258,5 à 1283,5 m <sup>2</sup> <u>2</u>
Carterée ou cartière					<u>1</u>	763,2 à 854,1 m <sup>2</sup>	
Cartonnée ou carton (corresp. au carton)							
Coupée ou coupade (corresp. à la coupe)					672 m <sup>2</sup>		
Cartière (corresp. à la cartalière)						596,4 m <sup>2</sup>	
Carte ou cartade (corresp. à la carte)	499 à 520 m <sup>2</sup> <u>1</u>		600 m <sup>2</sup> <u>1</u>			477 à 636 m <sup>2</sup>	629,25 à 641,75 m <sup>2</sup> <u>1</u>
Punière ou poignée (corresp. à la punière)		-			<u>1/4</u>		
Coupelle ou coup (corresp. à la coupelle ou au coup)		-			<u>1/8</u>		
Boisseau (corresp. au boisseau)	124,7 à 130 m <sup>3</sup> <u>1/4</u>		100 m <sup>2</sup> <u>1/6</u>	100 m <sup>2</sup> <u>1/4</u>		79,5 à 149,1 m <sup>2</sup>	157,31 à 160,43 m <sup>2</sup> <u>1/4</u>
Leydière (corresp. à la leydière)	31,17 à 32,5 m <sup>2</sup> <u>1/16</u>			25 m <sup>2</sup>			
Dextre	19,9 à 20,8 m <sup>2</sup> <u>1/25</u>	-	16 m <sup>2</sup>			15,9 m <sup>2</sup>	

### 2 - PRES ET VIGNES

	Réf.1(Gard)	Réf.2(Vivar.)	Réf.3(Vébr.)	Réf.5(Tresq.)	Réf.6(Carcas.)	Réf.8(Loz.)	Réf.9(Rouerg.)
Journal ou journée (de pré) (de vigne) (sans indication)	- <u>1</u>						env. 3832 m <sup>2</sup> 321 m <sup>2</sup>
b - <u>MESURES DE SURFACES</u> (par ex. pour les constructions de murailles, pierres à bâtir)							
Perche (*) (carrée)			4 m <sup>2</sup>	3,125 m <sup>2</sup>		3,974 m <sup>2</sup> <u>1</u>	env. 4 m <sup>2</sup>
Canne (carrée)						1,987 m <sup>2</sup> <u>1/2</u>	
-						1,323 m <sup>2</sup> <u>1/3</u>	
-						0,993 m <sup>2</sup> <u>1/4</u>	
-						0,662 m <sup>2</sup> <u>1/6</u>	
-						0,497 m <sup>2</sup> <u>1/8</u>	
-						0,331 m <sup>2</sup> <u>1/12</u>	
-						0,248 m <sup>2</sup> <u>1/16</u>	
-						0,166 m <sup>2</sup> <u>1/24</u>	
-						0,124 m <sup>2</sup> <u>1/32</u>	
-						(840 cm <sup>2</sup> ) <u>(1/48)</u>	
-						620,4 cm <sup>2</sup> <u>1/64</u>	
-						(420 cm <sup>2</sup> ) <u>(1/96)</u>	
Pan (***) (ou empan) (carré)				390 cm <sup>2</sup>		310,2 cm <sup>2</sup> <u>1/128</u>	
-						206,8 cm <sup>2</sup> <u>1/192</u>	
-						195,1 cm <sup>2</sup> <u>1/256</u>	
-						103,4 cm <sup>2</sup> <u>1/384</u>	
-						77,5 cm <sup>2</sup> <u>1/512</u>	
-						51,7 cm <sup>2</sup> <u>1/768</u>	
-						38,8 cm <sup>2</sup> <u>1/1024</u>	
-						25,8 cm <sup>2</sup> <u>1/1536</u>	
-						19,4 cm <sup>2</sup> <u>1/2048</u>	

(\*) Carré de 20 pieds de côté (?).

(\*\*) Avec une valeur approchée de la canne égale à 1,98 m, on obtient pour la canne carrée la valeur de 3,92 m<sup>2</sup>.

(\*\*\*) Avec une valeur approchée de pan égale à 24,7 cm, on obtient pour le pan carré la valeur de 610 cm<sup>2</sup>.

- 1 - Mesures extraites d'un "Tableau des anciennes mesures du département du Gard comparées aux mesures républicaines", publié par ordre du Ministre de l'Intérieur à Paris en l'An IX.  
Nous avons limité notre dépouillement aux mesures des villes suivantes : Alès, Anduze, Lasalle, Saint-Ambroix, Saint-Hippolyte (du Fort), Saint-Jean du Gard, Sumène, Uzès et Le Vigan.  
Réf. 1 (Gard)
- 2 - Mesures extraites d'un article intitulé "Les anciennes mesures de grains du Gévaudan".  
Réf. 2 (Gévaudan)
- 3 - Vidal (A.), Le prieuré de Bonnevaux, ses fiefs, la noblesse de sa région, Annales du Midi, t. XLI (1929), pp. 113-165 (Append. II : Les mesures).  
Cet auteur en ce qui concerne les mesures de capacité de grains cite les mesures de Génolhac, Villefort, Altier, Bonnevaux, etc... Pour les mesures de longueur, il donne celles de Toulouse et Montpellier.  
Réf. 3 (Vivarais)
- 4 - Grandeurs communiquées par M. Poujol et utilisées dans le compoix de Vébron de 1605.  
Réf. 4 (Vébron)
- 5 - Cointat (M.), La toile foncière d'un village du Gard (Tresques au XVIe siècle), pp. 31-32 (Chap. V : Mode d'imposition).  
Réf. 5 (Tresques)
- 6 - Cayla (P.), Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays du Languedoc de 1535 à 1648, Montpellier, 1964.  
Réf. 6 (Carcassonne)
- 7 - Roussel (Th.), Note sur les mesures de capacité anciennement en usage dans le pays de Gévaudan, Bulletin de la Société d'Agriculture, Industries, Sciences, Lettres et Arts du département de la Lozère, t. XII (1861), pp. 332-341.  
Réf. 7 (Gévaudan)
- 8 - Tables de comparaison des anciens poids et mesures du département de la Lozère avec leurs équivalents dans le système métrique, Annuaire de la Lozère, 1867, pp. 167-176.  
Les mesures dont il est question dans cet article sont extraites d'un document publié par ordre de l'administration départementale le 22 brumaire An X et devenu extrêmement rare. Il correspond pour la Lozère au tableau de département du Gard dont il est question dans la première référence.  
Réf. 8 (Lozère)
- 9 - Quintard (E.), Vimenet en Rouergue, pp. 86-89 (chap. XIX : anciennes mesures et monnaies les plus usitées à Vimenet).  
Réf. 9 (Rouergue)

L'Assemblée Générale des membres de LCC aura lieu le mardi 10 aout 1976 au château de Florac (de 10 h à 16 h). Toutes précisions seront envoyées aux adhérents fin juin.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### I - M. Cointat apporte quelques précisions sur :

- Les unités de mesures utilisées en 1624 pour le compoix de Saint-Laurent de Carnols (Gard), d'une part.

Da 1 Salmée (1600 cannes carrées ; 6400 m<sup>2</sup> ; mes. de Montpellier), éminée (mes. de base pour les terres, vignes, jardins et autres cultures ; 200 c.c. ; 800 m<sup>2</sup>), boisseau (25 c.c. ; 100 m<sup>2</sup>) et leydière (6,25 c.c. ; 25 m<sup>2</sup>).

Une parcelle de terre labourable a été évaluée en cartières, sans que l'on puisse cependant déterminer la valeur exacte de cette unité exceptionnelle pour la région.

Db Canne carrée (mes. de base pour le bâti ; 4 m<sup>2</sup> ; mes. de Montpellier), pan carré (1/8 c.c. ; 0,5 m<sup>2</sup>).

Append. La vaille est évaluée en civres (20 s), sols (12 d.), deniers (2 mailles), mailles (2 oboles), oboles (4 pittes).

- Les mesures utilisées de 1739 à 1744 dans les archives not. de Tresques (Gard), d'autre part.

Aa 1 Canne et pot.

Aa 2 Tonneau (6 à 7 barreaux), barral ; pot et pinte, dans les cabarets.

Ab Boisseau, émine (mes. de Bagnols) et salmée ; l'once pour les graines de vers à soie et le barral pour le sel.

B Canne et pan, pour les constructions.

Da 1 Salmée, éminée, boisseau, leydière et carterière (un seul cas).

Db Canne carrée.

### II - G. Liotard donne des renseignements sur les unités de mesures utilisées au XVII<sup>e</sup> siècle à Saint-Ambroix.

Aa 1 Charge (16 cannes ; env. 160 l) et carteron.

Ab Salmée (16 cartes 4 boisseaux ; 241 l), setier (10 bois. ; 100 l), carte (12,5 l), boisseau (10 pintes ; 10 l), pinte (1 l), pour les grains.

Salmée, carte, pour les châtaignes blanches.

Salmée, charge et boisseau, pour l'avoine.

Muid, pour la chaux.

Carteron, pour les clous.

Cb Quintal, pour le foin.

Quintal, livre, pour la poudre.

III - J. Pintard apporte des précisions sur les mesures de Barre.

Ab Setier (8 cartes), éminée (4 cartes), cartal (2 cartes), carte, pour le seigle ; dans certaines régions, setier (4 cartes), éminée (2 cartes), carte.

On trouve aussi en Bas-Languedoc une mesure appelée versane qui vaut au Pont-Saint-Esprit 1/2 salmée.

IV - J. Delmas a extrait des articles concernant les unités de mesures de l'Aveyron diverses indications.

Da 1 La sétérée vaut à Saint-Jean du Bruel, Nant (sf Cantobre), Sauclières, env. 2.000 m<sup>2</sup> ; dans les cantons de Saint-Beauzély, Vezins, Millau et Peyreleau (à l'exception de quelques communes), env. 2.565 m<sup>2</sup> ; à La Cavalerie, La Couvertoirade, l'Hospitalet, env. 2.965 m<sup>2</sup> ; à Sainte-Eulalie de Cernon, env. 3.010 m<sup>2</sup> ; à Creissels, La Cresse, Saint-Georges, env. 3.210 m<sup>2</sup> et à La Roque-Sainte-Marquerite, Cantobre, env. 4.810 m<sup>2</sup>, ce qui doit "inciter les historiens à la plus grande prudence dans l'estimation des mesures anciennes".

#### ARTICLES NON ENCORE CONSULTES

Il ne nous a pas été encore possible de consulter les articles suivants mentionnés par les lecteurs de LCC ; nous tâcherons de le faire pour une reprise éventuelle de cette étude. Pour faciliter le travail, il serait souhaitable que LCC reçoive de ses lecteurs les photocopies des documents qui lui sont signalés. Merci d'avance !

- Les anciennes mesures de la Lozère et leur rapport avec le système métrique, Bulletin de la Soc. d'Agricult. Industr. Scienc., Lettres et Arts de la Lozère, 1917 (2e sem.), pp. 93-103.
- Forien de Rochesnard (J.), Actes du 86e congrès des Sociétés Savantes, Montpellier, 1961, pp. 139-338.
- Porée (Ch.), Notes et documents sur les anciennes mesures de grains du Gévaudan, Etudes d'histoire et d'archéologie sur le Gévaudan, Mende, 1919.
- Tableau des anciennes mesures du département de l'Aude comparées aux mesures républicaines, publié sur ordre du Ministre de l'Intérieur, Impr. du Départ. Carcassonne, An VII.
- Recoules, Estoquois (d') et Rouquaryrol, Tableaux de conversion en mesures métriques des anciens poids et mesures du département de l'Aveyron, Rodez, 1841.
- Nouvelle édition du recueil des usages locaux, Rodez, 1956, pp. 218-245 (Poids et mesures).
- Germer-Durand (F.), Les mesures agraires de la terre de Peyre, de Saint-Geniez d'Oet et d'Espalion aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1899, d'après le carnet d'un expert-géomètre de Saint-Geniez d'Oet.

Il est bien que les membres de LCC échangent entre eux des informations. Il est encore mieux qu'ils en fassent profiter les autres membres en nous envoyant copie de leur échange.



## APPENDICE

### Les monnaies

Il est bien difficile d'aborder en quelques lignes le système monétaire en usage sous l'Ancien Régime. Sans parler de la différence qui existe en la monnaie tournoise (Tours) et la monnaie parisienne de valeur légèrement supérieure, nous insisterons plutôt sur la différence qu'il y a en la monnaie de compte (par exemple exprimée en livres, sous et deniers, la livre valant 20 sous et le sou 12 deniers) et les espèces réelles utilisées lors des règlements.

Donnons quelques exemples d'espèces réelles utilisées avec indication de valeurs approximatives de façon à faire sentir l'extrême diversité de celles-ci. On peut distinguer trois groupes de monnaies : les monnaies de billon (de faible valeur), d'argent et d'or.

Obole, maille, denier (1 d.), double (2 d.), liard (3 d.), sizain (6 d.), dizain (10 d.), douzain (12 d.), sou (12 d.), quinzain (15 d.), etc...

Demi-gros (de roi), gros (de roi), demi-teston, teston (env. 12 s.), marc (env. 12 s.), quart d'écu (env. 12 s.), etc...

Florin (env. 15 s.), demi-mouton (ou demi-agnel), demi-angelot, demi-écu (env. 30 s.), ces espèces contenant entre 1,5 et 2 g d'or ; mouton (ou agnel), salut, écu (à la couronne, vieux, neuf, à la salamandre, au porc-épic, à la croisette, env. 60 s.) contenant entre 3,3 et 4,7 g d'or ; double écu (env. 120 s.), angelot (env. 120 s.) contenant entre 5,7 et 6,6 g d'or ; pistole (env. 150 s.), double ducat (env. 180 s.), triple écu (env. 180 s.) contenant env. 10 g d'or, etc...

Cette liste grossière n'a pas d'autre prétention que de donner au lecteur une idée sur la diversité des monnaies utilisées avant la Révolution et particulièrement du XIVe au XVIe siècles.

#### On peut consulter :

- Ciani (L.), Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, Paris, 1926.
- Bourdeau (E.), Monnaies françaises (Provinciales), pp. 87-97 (Languedoc).
- Michel (R.), L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire, Paris, 1910, pp. 326-329 (App. III : La monnaie royale dans la sénéchaussée).

---

### ARCHITECTURE CEVENOLE

(complément à LCC N° 8)

- Un chapitre sur l'habitat caussenard se trouve dans ma thèse "Un milieu de Civilisation traditionnelle : le Causse de Blandas - Gard", 1959, Fac. des Lettres de Montpellier. Je possède des clichés concernant l'habitat caussenard et les chaumières cévenoles.

A. DURAND-TULLOU

- Aux Archives de la Lozère on peut consulter :

- . Les répertoires archéologiques de la Lozère de F. Balmelle,
- . L'étude de M. Daucet sur les Eglises de la Lozère (manuscrits et plans),
- . Les dossiers de construction et de réparations des temples et des églises dans les séries O et V,
- . Les fichiers du pré-inventaire.

M. CHABIN

## MEMOIRES DE MAITRISE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONTPELLIER

- . Y. ANDRE : Structures religieuses et aspects politiques et sociaux dans le doyenné de La Grand Combe. 1969
- . D. BOUQUET  
. H. VITTUMI : La loi Guizot et son application dans le Gard 1833-1849. 1970
- . M. CHALON : Journal de l'abbé Pialat, prêtre réfractaire d'Alès 1791-1795. 1963
- . B. CHEVALIER : Etude économique et sociale du bassin minier de La Grand Combe 1835-1945. 1968
- . M. LAFFONT : La vente des biens nationaux pendant la Révolution dans le district d'Alès. 1959
- . B. LAIR : Les élections législatives de 1951 dans le Gard. 1971
- . R. LAMARQUE : Le mouvement socialiste dans le Gard de 1880 à 1914 Etude de sociologie électorale. 1959
- . M. JUSTAMOND : La foire de Beaucaire de la fin de l'Ancien Régime à 1815. 1970
- . J. LEROY : Etude démographique de la Commune de Ganges 1800-1851. 1971
- . F. LAUBENHEIMER : Catholiques et protestants à Ganges d'après le recensement de 1851. 1965
- . J. MAURIN : Etude de la répartition de la propriété au début du 19ème en Lozère : Aubrac, Gévaudan, Margeride. 1962
- . Y. MAURIN : Etude de la répartition de la propriété au début du 19ème en Lozère : Causses, Cévennes. 1962
- . Y. MAURIN : L'élevage ovin en Languedoc dans la première moitié du 19ème. 1973
- . M. MASSEGUIN : Les parlementaires lozériens royalistes 1815-1893. 1957
- . A. MEGER : La foire de beaucaire de 1815 à 1870. 1971
- . M. ROUEIRE  
. F. BOISSON : Les mines du Gard dans la première moitié du 19ème. 1970
- . M. ROCHER : Contribution à l'étude démographique de Ganges 1787-1799. 1967
- . P. SALLES : Vie religieuse dans le district d'Alès pendant la Révolution. 1965
- . R. VIDAL  
. B. OURADOU : Royalistes et légitimistes dans le Gard de la Seconde Restauration aux lois de septembre 1835. 1971
- . M.C. VILANOVE : Terreur Blanche à Nîmes et dans le Gard en 1815. 1964

### III - QUESTIONS

#### 121 CARTES POSTALES ANTERIEURES A 1900

Je recherche des cartes postales de Nîmes antérieures à 1900.

P. COUETARD

#### 122 PHARMACIENS GARDOIS ET CEVENOLS

En vue d'une thèse universitaire, recherchons tous documents, brochures et renseignements ne figurant pas dans "Les pharmaciens d'autrefois à Nîmes" du Dr Puech (1881) et notamment sur les pharmaciens du 19ème siècle qui ne sont pas cités dans cet ouvrage.

P. COUETARD

#### 123 BIBLIOGRAPHIE NIMOISE

En vue d'une bibliographie d'histoire de Nîmes, nous recherchons tous documents sur cette ville et en particulier :

- . Mémoires de l'Académie de Nîmes : années 1756, 1768-77, 1812-22 (A vol.), 1842-44, 1847-48, 1871, 1872, 1880, 1882, 1883, 1898, 1942-1950.
- . Procès-verbaux de l'Académie de Nîmes : 1842-43, 1843-45, 1845-47, 1847-49, 1849-50, 1850-51, 1853-54, 1854-55, 1855-56, 1856-57, 1859-60, 1862-63, 1866-67, 1893. Bulletins n° 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 23 entre 1956 et 1961.
- . Revue du Midi : 1887-1914, 1924-1928.
- . Bulletins du Comité de l'Art chrétien : tomes XII et XIII ou fascicules n° 77 à 90, 92 et suivants.
- . Société d'histoire et d'archéologie de Nîmes et du Gard : T 5 (1933), 10 (1935), 13 et suivants : nouvelle série : année 1946 et suivantes.
- . Ecole antique de Nîmes : années 1920 (1ère session), 1921 (2ème session), 1941 (22ème session).
- . Journaux nîmois des 18ème et 19ème siècles ainsi que leur liste et leurs années de parution.

Faire offre, même pour des numéros isolés.

Pierre COUETARD

1, bd Victor Hugo - 30000 NIMES

#### 124 VARIETES FRUITIERES LOCALES

En raison d'une standardisation de la production fruitière, les variétés fruitières locales sont en train de disparaître. Les variétés étaient bien adaptées au pays, avaient des fruits très parfumés et savoureux mais faibles de dimension et de peu d'apparence. Désireux d'en établir la liste (pommes, poires, prunes, châtaignes,...) et de repérer où se trouvent les variétés devenues très rares afin d'essayer de les sauver, je serais heureux de rentrer en contact avec des membres de LCC, ou certains de leurs amis, qui pourraient m'aider dans cette recherche.

Pierre MEYNADIER.

#### 125 COURRY ET SAINT GILLES

Le village de Courry et son église (Gard) sont-ils mentionnés dans la bulle d'Innocent III de 1208. Ce document indiquerait les dépendances de l'abbaye bénédictine de Saint-Gilles et aurait été étudié par l'Abbé Goiffon dans un ouvrage intitulé "Bullaire de l'Abbaye de Saint-Gilles" (référence, si possible, de l'ouvrage).

Christian TALON

L'Assemblée Générale des membres de LCC aura lieu le mardi 10 aout 1976 au château de Florac (de 10 h à 16 h). Toutes précisions seront envoyées aux adhérents fin juin.

126 FAMILLES ORIGINAIRES DE CASTILLON DE GAGNIERES

Qui pourrait me communiquer des renseignements sur :

- . NICOLAS André, né le 14 germinal an 11 à Castillon de Gagnières, marié entre 1824 et 1829 avec Malbos Victoire et décédé le 6 juillet 1872 à Bessèges. Malbos Victoire, née vers 1807 à Castillon, décédée le 29 avril 1863 à Bessèges.
- . VERGER Jacques, acte de mariage vers novembre 1821 (1797-1853) à Castillon ? avec Pascal Marie Solange, née vers 1800 à Bannes (Ardèche) et décédée après 1855 à Castillon.
- . NICOLAS Jean et GILLETTE Marie, parents de Nicolas André.
- . Acte de naissance de VERGER Jacques (né en 1754 ou 1760 ou 1761 ?) mort en 1832 à Castillon de Gagnières.
- . Actes de naissance, de mariage et de décès de VERGER Jacques, né vers 1730 vraisemblablement à Castillon, marié avant 1764 à Suzanne Malbos, décédé avant le 1er septembre 1820.
- . MALBOS Suzanne, actes de naissance, de mariage et de décès. Décédée avant 1796.
- . GABRIEL Antoine et ROMESTANG Jeanne, parents de Gabriel Jeanne.
- . Origine et signification de ces noms de famille ?

P. COUETARD

127 LIVRE SUR LA FLORE MELLIFERE

J'entreprends la rédaction d'un livre sur la flore mellifère (monographie des plantes, façon de les multiplier, rôle de l'abeille dans la pollénisation, conditions favorisant la production du nectar,...) et serais heureux d'être aidé par tous ceux qu'un tel projet intéresserait, ayant fait des observations intéressantes ou possédant une documentation.

Pierre MEYNADIER

128 LUXEMBOURG ET LES CEVENNES

J'aimerais savoir pourquoi dans notre région se trouvent de si nombreux "hôtels du Luxembourg" et "cafés du Luxembourg" ? De quand date cette mode ?

Gabriel LIOTARD

129 DE MALLIAN

Famille de Mallian, de la Canourgue. Je recherche la descendance possible de 1742 à nos jours, pour un complément à apporter à l'Armorial du Gévaudan du Vicomte de Lescure.

Henri FOULCHER

130 LIRON DE LA BECEDE

Ascendance de Marie Liron de la Bécède, épouse de Charles de Quatre Fages (de Bréau) en 1704 et sa parenté avec la famille Carle, de Valleraugue (masage de Berthezène).

Henri FOULCHER

131 FRANCOIS CARLE DE BERTHEZENE

Détails sur les états de service de François Carle, de Bertezène (1699-1772). Capitaine au Régiment d'Auvergne et neveu du Général Pierre Carle, passé en 1685 aux Pays Bas puis en Angleterre.

Henri FOULCHER

132 CATARINETO LA NEMAUSENCO

Peut-on m'indiquer les oeuvres (poésies) de la poétesse de la fin du XIXème siècle, connue sous ce nom (titres, revues, numéros).

Jean DELMAS

133 JOURNAL LANGUEDOC PUBLIE A ALES

Préparant une étude biographique sur l'écrivain provençal Baptiste Bannet... qui fut en son temps protégé par Alphonse Daudet... je recherche la collection du "Languedoc" petit journal réalisé et publié à Alès pendant la première guerre mondiale.

Baptiste Bannet a publié dans ce journal une succession de récits "Lettres de ma cabanne" totalement oubliés.

"Le Languedoc" semble introuvable, il n'est ni à la bibliothèque de Nîmes, ni à celle d'Alès, ni à la Bibliothèque Nationale.

Qui ou quelle bibliothèque possède la collection complète de ce journal, et qui consentirait à me la laisser consulter sur place ?

Claude MARZEAU

---

PLANS ANCIENS DE VILLES DES CEVENNES

Dans le n° 4 de LCC nous avons présenté une liste de plans anciens de villes et places fortes des Cévennes. Signalons en complément quelques documents se trouvant à la Bibliothèque Nationale au Cabinet des Estampes.

- Dossier Va 48

Florac Va 48 p. 98 et 99

- . Plan de la ville de Florac (vers 1620 ?)
- . Ruines du château de Florac.

Pont de Montvert Va 48 p. 103 et 104

- . Plans similaires à ceux déjà indiqués mais de plus grandes dimensions.

- Dossier Id 1

- . Plans de la vieille et nouvelle fortification d'Alès par S. Maupin p. 145.
- . Plans de la ville de Privas et de la fortification d'icelle assiégée par le roi le 14 mai 1629, page 133.  
Très belles gravures.

- Dossier Id 14

- . Série de dessins coloriés de Boyer du Parc (?) vers 1620-1630, format 40 x 35 environ. Florac (p. 48), Gange (p. 52), Pont de Montvert (p. 53), Sauve et ses environs (p. 66), Le Vigan (p. 67), Saint Anastasies (p. 68), Saint Ambroix (p. 69), Aubenas (p. 70), Anduze (p. 71), Sommières (p. 72), Allais (p. 73), Uzès (p. 74), Nîmes (p. 75).

Ces dessins sont plus grands et parfois plus détaillés que ceux de Boyer du Parc et surtout ceux de Tassin du Cabinet des Manuscrits de la B.N..

J.F. BRETON

DE CALVET DE FONTANILLES (29 H. Vachin)

Le 22 mars 1532 (Etienne Comte, notaire à Saint Germain de Calberte)  
Jean de Reynard vend à Pierre de Calvet, notaire, des directes qu'il possédait  
sur certains mas voisins de Saint-Roman de Tousque.

Le 31 décembre 1535 (Raimond Delort, notaire) huit reconnaissances  
féodales sont faites en faveur de Jean de Calvet, seigneur de Fontanilles. Elles  
émanent de divers propriétaires terriens de Saint-Roman et de ses environs immé-  
diats.

Devant Jacques Castanet, notaire du lieu, le 14 février 1601 un échange  
entre Pierre de Calvet, seigneur de Fontanilles et Jacques Sabatiers, sieur de la  
Roquete.

En 1604 et 1618, par devant le notaire Jean Dugua sont traitées des recon-  
naissances en faveur de Pierre de Calvet, seigneur de Fontanilles.

(Source : manuscrit établi, selon toutes vraisemblances, par M<sup>e</sup> Jacques Pintard,  
notaire à Saint Roman de Tousques, entre 1783 et 1785 d'après les documents  
originaux).

Jean PINTARD

VIELZEUF (39 A. Herbaud)

Deux reconnaissances féodales datées du 5 mars 1539 (Jean de la Pierre,  
notaire) concernant Privat de Vielzeufs et André Pascal du Mas d'Appias (à Moissac-  
Lozère) et rappelant celles faites le 29 mai 1488 par Jeanne Guin, sont communiquées  
à l'intéressé. Elles sont tirées d'un manuscrit préparé, probablement, par M<sup>e</sup> Jacques  
Pintard, notaire à Saint Roman de Tousque vers les années 1783-1785.

Jean PINTARD

REGLEMENTATION DE L'ELEVAGE DE LA CHEVRE (54 J.F. Breton)

Voir ma thèse "Un milieu de civilisation traditionnelle : le Causse de  
Blandas (Gard)", 1959, Fac. des lettres de Montpellier.

A. DURAND TULLOU

LES CAMPS DE JALES, de Michael Sonenscher... (76 R. Roger et réponse dans LCC 8)

Je sais que c'est une thèse, sans plus, et je ne l'ai pas eue entre les  
mains... Voir le fichier des thèses... ?

Consulter sur Jalès en général, ce qu'en dit le Dr Franais...

Gabriel LIOTARD

HISTOIRE DES DIOCESES DE FRANCE : MONTPELLIER

L'histoire du diocèse de Montpellier a pour cadre le département de  
l'Hérault et concerne donc la partie cévenole de ce département. Elle a été rédi-  
gée sous la direction du Professeur Gérard Cholvy, Directeur de l'UER Histoire à  
l'Université Paul Valéry de Montpellier, 336 pages, 4 cartes, broché, 45 francs.

PRUNJERS EN CEVENNES (98 P. Meynadier)

Il semble d'après votre description qu'il s'agirait de la variété du Prunus Domestica Damascena appelée "le Damas musqué" citée pour la première fois par Olivier de Serre en 1600 sous le nom de prune de Chypre et sous le nom de prune musquée dans le catalogue des arbres cultivés dans le jardin du sieur Le Lectier à Orléans en 1628 ou de damas noir musqué dans le Jardin français en 1654. Selon la flore populaire de Rolland à laquelle j'ai emprunté ces renseignements, les travaux de la Société du Berry mentionnait l'existence de cette variété sous le nom de prune de chifre à Saint Martin d'Auxigny dans le Cher (année 1863 p. 13).

Or le trésor du félibrige de Mistral rappelle que l'adjectif Muscadèu, Muscadello signifie : dont l'odeur rappelle un peu celle du musc, parfumé.

Il est en tout cas certain que cette variété n'est pas la mirabelle qui, bien que portant parfois le nom de damas n'est qu'une variété de Prunus insititia.

P. COUETARD

LES ALBARIC (99 R. Albaric)

De nombreux renseignements sur la famille Albaric du Pont de Montvert et de Villeneuve se trouvent dans le livre de Patrice Higonnet, Pont de Montvert Social Structure and Politics in a French Village, Harvard University Press, 1971.

J.F. BRETON

GITES D'ETAPES DES LEGIONS ROMAINES ET CAPS BARRES (102 E. Plan et réponse dans LCC 8)

C'est la première fois que ce site de Saint Ambroix classé habituellement parmi les Caps barrés (ligures...) se voit assimilé à un camp romain. Sauf peut-être l'enclos méridional qui correspond vaguement à un carré, les autres appartiennent tous au type "grill".

Gabriel LIOTARD

REGION DE PORTES SAINT AMBROIX (109 R. Courtial)

Un article doit paraître dans la presse locale, qui reprend les documents mis en oeuvre dans ma thèse sur Saint Ambroix sur le charbon de Molières utilisé à Saint Ambroix au moment de la construction des fortifications de 1621 à 1628.

Gabriel LIOTARD

FAMILLE VELAY (112 Bernard Velay)

Jean Velay fut viguier de la baronnie de Florac. Il y rédigea un livre de raison, d'un grand intérêt historique, de 1667 à 1711. Ce livre a servi de matière à la thèse d'école des Chartes de Lise Dupouy "Les protestants de Florac de la révocation de l'Edit de Nantes à l'Edit de Tolérance (1685-1787)", publiée dans la revue du Gévaudan, n° II, 1965, pp. 47-185. Le nom semble avoir un rapport avec la province du Velay (Haute Loire). L'étymologie est donc connue.

Jean DELMAS

JOURNAUX LOZERIENS (114 J.P. Chabrol)

Une bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944 n° 48 Lozère dressée par Mr Jean Claude Poitelon est disponible moyennant 15 f (20 f franco) à la B.N., rue de Richelieu. Mr Michel Chabin, Directeur des services d'archives de la Lozère, Mme A. Vaccaro, Conservateur de la bibliothèque municipale de Mende, ont particulièrement contribué à l'élaboration de ce fascicule imprimé en 1974.

Serge LAGET - Fr M. ALBARIC

PRENOMS GUIDON ET THORENE (115 Jean Pintard)

D'après le dictionnaire des noms de Lorédan Larchey (1880), Guidon : ce vocable est le prénom d'un Saint, en latin Guido et Vido, à rapprocher du vieux germanique Guid et Vid (large, ample mais aussi : bois, forêt). On établira la comparaison avec Guido (en langue d'oc et en italien le prénom étant largement usité dans la péninsule et se traduisant naturellement par Guy. Thorène : je serai moins affirmatif. Loredan Larchey, déjà cité, rappelle, pour Thoren l'origine germanique de Thoring et de Thurs (7ème siècle), ce qui signifie géant, mais il mentionne la filiation avec taureau en langue d'oïl (tout comme pour Thore, Thoreau, Thorel, Thoret, Thorot). Comme nous sommes en Cévennes, il faut faire le rapprochement avec Taurin (latin Taurellus) qui désigne également un Saint (sans omettre Taurel, Tauryni Torin (retour à la langue d'oïl)).

CHEMIN DE FER SAINT CECILE D'ANDORGE A FLORAC (119 S. Hugonnet)

. Le Docteur Georges Meynadier - 45, avenue de Lodève - 34000 Montpellier, doit avoir dans sa maison du Bougès quelques plans concernant cette ligne et peut être quelques autres documents.

. Voir le n° 14 de Font Vive qui concernait les trois locomotives du CFD de Florac qui ont participé à la bataille de Verdun.

Pierre MEYNADIER 34570 PIGNAN

INFORMATIONS

Je dispose de la photocopie d'un prix fait concernant la restauration de l'église d'Auméssas au 17ème siècle.

A. DURAND-TULLOU

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J. BOISSET, J.F. BRETON, M. CHABIN, Y. CHASSIN DU GUERNY, R. CUCHE, Ph. JOUTARD, E. LEYNAUD, G. PELLET, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. ROUX, J. VALAT DE CHAPELAIN.
- . Toute la correspondance est à adresser à : LCC FONT-VIVE - 30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel (6 numéros par an) : 30 frs à verser, par chèque libellé au nom de LCC FONT-VIVE, ou au C.C.P. FONT-VIVE MONTPELLIER 1372-03 E, avec mention au verso : pour LCC.
- . Prix au numéro : 5 frs.

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes.

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, certificat d'inscription n° 57172.

Imprimerie SOP. 43, rue de Naples - Paris 8ème.